



# Utiliser des équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur sur site équipé

**Durée**  
7 heures  
1 jour

**Prérequis**

Ne pas faire l'objet de contre-indication médicale au travail en hauteur.

**Public concerné**

Personnel appelé à réaliser des travaux en hauteur nécessitant le port des équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur.

**Effectif maximum**  
8 personnes

**Qualification Intervenant (e)s**

Formateur, spécialiste en prévention réalisant des missions d'inspection, d'audit, d'assistance et / ou de conseil dans le domaine concerné

**Moyens pédagogiques**

- Supports numériques
- Atelier pratique avec matériels d'entraînement

**Modalités d'évaluations**

Evaluation théorique et pratique réalisée par le formateur concernant l'atteinte des différents objectifs visés  
 Documents remis :
 

- Attestation de fin de formation (stagiaire)
- Attestation d'assiduité (financier)

## Objectifs

- Savoir évaluer les risques face à un travail en hauteur
- Savoir choisir les méthodes de travail adaptées à cet environnement de travail
- Savoir vérifier ses équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur, les régler, s'en équiper et les utiliser en toute sécurité

## Programme

- Sensibilisation à la sécurité
  - Importance et coûts des accidents du travail
  - Les responsabilités
  - Prévention des accidents du travail
  - Statistiques des accidents du travail
- Connaissance du risque chute de hauteur
  - Les accidents dus aux chutes de hauteur : chiffres, analyses, causes et effets
  - Les effets dynamiques d'une chute
- Cadre législatif, réglementaire et normatif relatif aux équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur
  - Articles L. et R. du code du travail
  - Arrêté du 19 mars 1993
  - Décret 2004-924
- Différents composants constituant une protection individuelle contre les chutes de hauteur
  - Les ancrages
  - Les connecteurs
  - Les organes de liaison
  - Les organes de préhension (Harnais)
- Démarche préalable aux travaux en hauteur
  - Analyse du risque
  - Etude des installations
  - Choix des équipements en fonction des risques et de l'environnement
- Le contrôle journalier des équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur
  - Méthodologie pour la vérification
  - Points à surveiller tout spécialement
- Règles générales d'utilisation des équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur
  - Savoir s'équiper
  - Choix des points d'ancrage
  - Choix des antichutes et organes de liaison
- Rappel sur les méthodes de travail avec échelles



# Utiliser des équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur sur site équipé

- Contrôle, mise en place, amarrage de l'échelle, stabilité
- Utilisation simultanée de l'échelle et des équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur
- **Applications pratiques**
- Démonstration par l'animateur
- Exercices individuels dans les différentes configurations.
- Evaluation des acquis

## Le + DEKRA

- La dématérialisation de la formation,
- Des formateurs, des experts techniques et un réseau de partenaires en France,
- Une méthodologie éprouvée,
- Une pédagogie innovante,
- Un espace client,
- Une démarche RSE avec la fourniture de 90% de nos livrets sous format digital.

Flashez ce QRCode  
pour accéder à notre  
site internet



## Modalités d'accessibilité

DEKRA est mobilisé au travers de sa mission Handicap et mettra tout en œuvre pour la pleine réussite de ses formations